

## La baisse des impôts de production risque de prendre encore plus de temps que prévu

« La cotisation sur la valeur ajoutée ne devrait pas disparaître en 2024 », titre Les Echos, qui relate ce qu'ont compris les participants au petit-déjeuner de la majorité mardi matin. « Ce sera reporté », souffle l'un d'eux, confirmant les informations du Canard enchaîné. Elisabeth Borne aurait évoqué un décalage d'un an. « Rien n'est encore tranché », tempère une source gouvernementale, Bruno Le Maire ayant renvoyé à septembre, lorsque les nouvelles projections de croissance permettront de mesurer les marges de manœuvre budgétaires. Les arbitrages seront faits en même temps que les prévisions de recettes fiscales. Le Meti a immédiatement réagi, mettant « en garde contre tout report des engagements pris en matière de baisse de la fiscalité de production ». Il a insisté sur le fait qu'il s'agit « d'une réforme structurelle de compétitivité majeure », qui intervient « après quarante ans de désindustrialisation, de ventes de fleurons industriels français à leurs concurrents étrangers, de pertes L'allègement des prélèvements sur les entreprises reste néanmoins une priorité du gouvernement, qui veut favoriser la réindustrialisation de la France. Les premiers effets sont d'ailleurs visibles, comme le montre une étude de l'Institut Montaigne et Mazars : entre 2020 et 2021, le produit des impôts de production est passé de 4,4 % à 3,8 % du PIB dans l'Hexagone. (Les Echos, p.2)